GLOBAL COMMISSION ON DRUG POLICY

PO BOX 1672 | 1211 Geneva 1 | Switzerland
+41 22 908 43 75
secretariat@globalcommissionondrugs.org
www.globalcommissionondrugs.org

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nouveau rapport de la Commission globale de politique en matière de drogues, *La régulation : le contrôle responsable des drogues*

Communiqué sous embargo jusqu'au lundi 24 septembre 2018 à 00h01 (05h UTC)

(***Mexico,*** *le 24 septembre 2018)* La Commission globale de politique en matière de drogues publie aujourd'hui son nouveau rapport intitulé *La régulation : le contrôle responsable des drogues*. Ce rapport examine en détail la manière dont les gouvernements peuvent prendre le contrôle des marchés des drogues par une régulation légale et responsable, affaiblissant ainsi les organisations criminelles qui en tirent profit.

Loin d'être une prise de position idéologique, ce rapport traite de manière pragmatique des implications de la transition vers des marchés régulés, sans en nier les difficultés. Il apporte des réponses concrètes quant à la capacité organisationnelles des institutions étatiques à réguler et contrôler un marché légal de produits potentiellement dangereux. Il répond aux défis posés par les populations souvent appauvries qui représentent le « prolétariat » du marché illégal. Il offre des pistes de réflexion pour gérer les risques liés à la résilience du crime organisé. Enfin, il appelle à la réforme du système mondial basé sur la prohibition qui compromet une approche universelle et holistique des problèmes liés aux drogues.

"Ce rapport constitue une feuille de route pragmatique et offre un compte-rendu cohérent de ce que peut signifier la régulation des drogues dans un contexte réel, à partir des connaissances scientifiques et de la pratique des règlementations existantes pour les drogues déjà légales » dit Ruth Dreifuss, Présidente de la Commission globale et ancienne présidente de la Confédération suisse. « Il attire notamment l'attention sur la réduction des risques liées à la sur-commercialisation et la nécessité de tirer les enseignements des erreurs commises dans le passé avec l'alcool, le tabac et les opiacés sur ordonnance. »

La Commission globale recommande ainsi aux décideurs politiques d'engager des processus de participation nationale à l'élaboration des réformes et de collecter les données sur la régulation légale des drogues. Elle recommande, en outre, que celles-ci doivent se faire progressivement, avec l'introduction de projets pilotes de régulation en commençant par les drogues les moins puissantes.

QUAND : Le 24 septembre 2018
Conférence de Presse : **9h30 -10h15** (UTC 14h30-15h15)
Présentation publique : 10h30 – 12h (UTC 15h30-17h)

OÙ : Palacio de la Escuela de Medicina
República de Brasil no. 33
Centro Històrico, Centro
06010 Hervidero y Plancha, Mexico

QUI Ruth Dreifuss
Présidente de la Commission globale Ancienne et ancienne Présidente de la Confédération suisse
Ernesto Zedillo
Ancien Président du Mexique

César Gaviria
Ancien Président de la Colombie
Olusegun Obasanjo
Ancien Président du Nigéria
Helen Clark
Ancienne Première ministre de Nouvelle-Zélande et ancienne administratrice du PNUD
Nick Clegg
Ancien Vice-Premier ministre du Royaume-Uni
Michel Kazatchkine
Ancien Directeur exécutif du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, France
Maria Cattaui
Ancienne Secrétaire générale de la CCI, Suisse
Pavel Bém
Ancien Maire de Prague, République tchèque

TÉLÉCHARGER LE DOSSIER DE PRESSE

FIN

Pour plus d'information ou pour organiser un entretien avec un membre de la Commission, veuillez contacter:
Eric Grant
Responsable de la communication et de la presse
+41 79 124 1523
eric.grant@globalcommissionondrugs.org

Autres citations de membres de la Commission globale de politique en matière de drogues

« Considérant les difficultés et les coûts manifestes des efforts d'éradication des drogues et l'existence d'une demande bien établie et souvent croissante, ainsi que de la capacité des marchés à y répondre, la réalité pragmatique est qu'une régulation même imparfaite ou partielle des marchés existants est préférable à son absence totale. »
César Gaviria, *ancien Président de la Colombie*

« Le crime organisé lié aux drogues n'est jamais aussi corrosif sur le plan social que lorsqu'il s'accompagne de vulnérabilités structurelles telles que la pauvreté, le conflit, la fragilité des institutions sociales et politiques et, en particulier, la militarisation des réponses répressives. On voit ici clairement combien sont interdépendants les débats sur la régulation, l'affrontement avec les organisations criminelles et le développement social et économique plus général. »
Olusegun Obasanjo, *Ancien Président du Nigéria*

« Une demande pour les substances psychoactives existe et si elle n'est pas satisfaite par des voies légales elle l'est par le marché noir. La prohibition a en effet conduit à la prise de contrôle de toute la chaîne de la drogue par des organisations criminelles. Toutes les régions du monde en subissent, sous une forme ou une autre, des conséquences négatives : violence pour la conquête de zones de production, de routes de transit et de marchés ; corruption et complicité

d'organes d'État ; blanchiment de l'argent de la drogue impactant l'économie légale et le fonctionnement démocratique. »

Ruth Dreifuss, *Présidente de la Commission globale de politique en matière de drogues et ancienne Présidente de la Confédération suisse*

« S'il faut réguler les drogues, ce n'est pas parce qu'elles sont inoffensives, mais bien parce qu'elles sont dangereuses. Quel que soit le niveau de risque que présente en soi une drogue, il est invariablement exacerbé, parfois de façon spectaculaire, lorsque celle-ci est produite, vendue et consommée dans un milieu illégal non régulé. »

José Ramos-Horta, *ancien Président de Timor-Leste*

« Le système international de contrôle des drogues n'a pas atteint ses propres objectifs en termes de réduction de l'offre et de la demande. Il doit rapidement s'adapter à la réalité que de plus en plus d'États membres souhaitent mettre en œuvre, ou mettent déjà en œuvre, des mesures de régulation qui sont incompatibles avec le cadre institutionnel que ce système a mis en place. Nous devons faire face à l'écart qui s'est creusé entre les attentes créées par ce cadre et les réalités sur le terrain. Il devient urgent d'élaborer un nouveau système qui puisse aider les pays à mettre en place des politiques efficaces en matière de drogues ».

Helen Clark, *ancienne Première ministre de la Nouvelle Zélande et ancienne Administratrice du Programme des Nations-Unies pour le développement*

« La régulation et la gestion des produits et des comportements à risque s'inscrivent dans le monde entier parmi les fonctions premières des pouvoirs publics. C'est une règle que l'on retrouve dans tous les domaines de la politique et du droit – sauf celui des drogues. Or, aucun des outils de régulation – prix, puissance, préparation et présentation des produits, homologation, emplacements de vente et horaires, ainsi que les aspects de commercialisation – n'est disponible lorsque les marchés sont aux mains de criminels ».

Javier Solana, *ancien Haut représentant de l'Union européenne pour la politique étrangère et la politique de sécurité commune, Espagne*

« Plus de 250 millions de personnes s'exposent à des risques parce qu'elles consomment des drogues illégales. Accepter cette réalité et mettre en place une stratégie de régulation efficace ne revient pas à se montrer défaitiste ni à cautionner la consommation de drogues. C'est s'inscrire dans une approche responsable, fondée sur les faits avérés, qui appréhende le monde tel qu'il est. »

Michel Kazatchkine, *Ancien Directeur exécutif du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, France*

« À mesure que la transition vers des marchés de drogues légalement régulé se poursuivra, comme c'est le cas avec le cannabis, les petits cultivateurs devront trouver des moyens alternatifs de subsistance ou passer à la production de drogues pour l'économie légale naissante. La régulation découle ainsi de la logique du développement alternatif et s'aligne également avec le concept de « responsabilité partagée », qui a cherché à équilibrer par le passé la réduction de l'offre des régions de production avec celle de la demande des régions de consommation des économies développées.

Anand Grover, *ancien Rapporteur spécial des Nations-Unies pour sur le droit qu'a toute personne de jouir du meilleur état de santé physique et mentale possible, Inde*

« Il sera nécessaire que les contours précis des modèles de régulation soient déterminés par les milieux économique, politique et culturel locaux. Les différentes drogues réclameront aussi des méthodes différentes. Il est également crucial de chercher à équilibrer les profondes tensions entre les intérêts de la santé publique et ceux des entités commerciales vendant les drogues. »
Maria Cattaui, *ancienne Secrétaire générale de la Chambre de commerce internationale, Suisse*

La Commission globale de politique en matière de drogues

La Commission globale de politique en matière de drogues a été créée en 2011 par des responsables politiques ainsi que des personnalités du monde culturel et de la sphère économique et financière. Elle compte actuellement 22 membres, dont 12 anciens chefs d'État ou de gouvernement, et deux lauréats du prix Nobel. La Commission s'est donné pour mission de promouvoir des réformes des politiques en matière de drogues, aux niveaux national, régional et international. Ces réformes doivent s'inscrire dans le cadre des politiques de santé publique, d'intégration sociale et de sécurité, dans le strict respect des droits humains.

La Commission globale de politique en matière de drogue a publié sept rapports depuis 2011, à commencer par *La guerre aux drogues*, qui expose l'étendue de l'échec et des dommages causés par cinq décennies de prohibition et de mesure punitives.

En 2014, *Prendre le contrôle : sur la voie des politiques efficaces en matière de drogues* a mis l'accent sur les approches de santé publique, la décriminalisation et des alternatives à l'incarcération. Ce dernier point a été exploré plus en détail dans le rapport *Pour une véritable dépénalisation des drogues*, publié en 2016, où la Commission globale recommande de n'imposer aucune pénalité d'aucune sorte aux personnes consommant des drogues, afin de réduire les risques pour la société et pour les individus, telles que le crime, les décès liés aux drogues et les infections à VIH. Le rapport de 2017, *~~Le~~ LA PERCEPTION DU problème mondial des drogues – Vaincre les préjugés vis-à-vis des personnes qui consomment des drogues*, donne une analyse des perceptions et peurs les plus courantes vis-à-vis des drogues, et les opposent aux preuves scientifiques sur les substances psychoactives et sur les personnes qui en consomment.

Trois autres rapports de la Commission globale soulignent l'impact négatif de la prohibition des drogues plus particulièrement sur les questions de santé publique, dont le VIH/sida (*Comment la criminalisation de l'usage de drogues aggrave la pandémie mondiale*, 2012), l'hépatite C (*L'épidémie cachée d'hépatite*, 2013), et l'accès aux médicaments (*La crise mondiale des souffrances inutiles*, 2015).

En octobre 2017, la Commission globale s'est exprimée sur *La Crise des Opioïdes en Amérique du Nord*, présentant des recommandations sur les réponses à donner à l'épidémie de surdoses et de dépendance qui sévit aux États-Unis et au Canada. En septembre 2018, elle prend position sur *La politique en matière de drogues et le développement durable*.

Twitter: @globalcdp
Facebook: www.facebook.com/globalcommissionondrugs
Linkedin: www.linkedin.com/company/gcdp
Youtube: www.youtube.com/user/DrugsandDemocracy1